

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE**

PROCÈS-VERBAL d'une **séance ordinaire** de la Corporation municipale de Saint-Fulgence, tenue le **6 avril 2021 à dix-neuf heures trente** à laquelle session sont présents :

M. Gilbert Simard	maire	
M. Nicolas Riverin Turcotte,	conseiller	district no 1
Mme Dominique Baillargeon,	conseillère	district no 2
M. Henri-Paul Côté,	conseiller	district no 3
M. Robert Blackburn,	conseiller	district no 4
M. Jean Bolduc,	conseiller	district no 5
M. Martin Morissette,	conseiller	district no 6

ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE ORDINAIRE :-

M. Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier.

0.- OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE, CONSTATATION DU QUORUM :

Monsieur le maire préside, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

AVIS DE CONVOCATION :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose devant le conseil un certificat de signification établi par Johanne Larouche, secrétaire et Daniel Bélanger, journalier aux travaux publics, qui attestent avoir signifié l'avis de convocation de la présente **séance ordinaire**, à tous les membres du conseil dans les délais prévus par le Code municipal du Québec.

1.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :-

C-2021-057

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

0.- Ouverture de la séance ordinaire et constatation du quorum

1.- Adoption de l'ordre du jour

2.- Approbation du procès-verbal :-

2.1 Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

3.- Affaires spéciales :-

3.1 Maire suppléant, nomination (Jean Bolduc)

4.- Correspondance

5.- Aide aux organismes

6.- Affaires diverses :-

6.1 Modification du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, demande (zone inondable)

- 6.2 Modification du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, demande (éco parc industriel)
- 6.3 Politique de soutien aux projets structurants 2021-2022 - demande
- 6.4 Contrat de déneigement, ministère des Transports du Québec, renouvellement
- 6.5 Association chasse et pêche Martin Pêcheur Inc., demande d'exemption de taxes
- 6.6 Plan d'action quinquennal, Fédération des villages-relais, adoption
- 6.7 Dons et commandites, MRC du Fjord-du-Saguenay, demande
- 7.- **Approbation des comptes**
- 8.- **Compte rendu des comités**
- 9.- **Varia :-**
 - 9.1 Café communautaire
 - 9.2 _____
 - 9.3 _____
- 10.- **Période de questions du public**
- 11.- **Prochaine séance ordinaire du conseil, le 3 mai 2021**
- 12.- **Levée de la séance**

2.- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :-

2.1 Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

C-2021-058

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la **séance ordinaire du 1^{er} mars 2021** soit adopté dans sa forme et teneur.

3.- AFFAIRES SPÉCIALES :-

3.1 Maire suppléant, nomination (Jean Bolduc)

C-2021-059

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE **monsieur Jean Bolduc**, conseiller, soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois;

QUE le maire suppléant, **Jean Bolduc**, agisse également pour représenter la municipalité à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste;

ET QUE copie de la résolution soit transmise à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.

4.- CORRESPONDANCE :-

- 1.- Madame Annie Jean, assistante-greffière, Ville de Saguenay, transmet les règlements VS-RU-2021-1 et VS-RU-2021-29 ainsi que les projets de règlement ARP-195, ARP-199, ARP-194, ARP-196, ARP-197 et ARP-198.
- 2.- Madame France Tremblay, présidente, Cercle de Fermières Saint-Fulgence, remercie la Municipalité pour la généreuse subvention accordée qui permettra de renouveler du matériel désuet et contribuera à l'aménagement d'un milieu de vie culturel agréable et stimulant pour toutes les Fermières.
- 3.- Madame Angèle Tremblay, présidente, Fadoq Saint-Fulgence, informe que l'organisme ne poursuivra plus le projet ITMAV. Toutefois, elle demande de conserver le local (situé au-dessus de l'ancienne caisse populaire).

5.- AIDE AUX ORGANISMES :-

Aucune demande

6.- AFFAIRES DIVERSES :-

6.1 Modification du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, demande (zone inondable)

C-2021-060

CONSIDÉRANT QU' une zone inondable est répertoriée sur le lot 5 936 534;

CONSIDÉRANT QUE cette zone provient d'une carte du gouvernement du Québec élaborée lors de la confection du schéma d'aménagement de 1989;

CONSIDÉRANT QUE cette zone a été reconduite en 2012 sans cartographie à jour du secteur;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires désirent modifier un bâtiment existant afin d'y installer une cidrerie;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les membres du conseil municipal de Saint-Fulgence demandent à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay de modifier son schéma d'aménagement et de mandater les experts nécessaires afin de cartographier la zone inondable et de confirmer le type de gestion de cette zone;

ET QUE copie de la présente résolution soit transmise à la M.R.C du Fjord-du-Saguenay.

6.2 Modification du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay, demande (éco parc industriel)

C-2021-061

CONSIDÉRANT QUE l'industrie forestière est devenue inexistante;

CONSIDÉRANT QUE, sur le site, les équipements et bâtiments ont été retirés;

CONSIDÉRANT QUE la vocation actuelle du site ne permet que les usages reliés à l'industrie forestière;

CONSIDÉRANT QUE la superficie de l'emplacement est suffisamment grande pour pouvoir en diversifier les usages;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire que soit transformée une partie de cette zone en un parc industriel régional;

CONSIDÉRANT QU' une partie du site demeure sous couvert forestier et pourrait être transformée en zone agroforestière pour y permettre des usages à vocations résidentielles ainsi que les commerces et services associés à l'habitation;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martin Morissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les membres du conseil municipal de Saint-Fulgence demandent à la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay de modifier son schéma d'aménagement pour envisager de nouvelles utilisations du site;

ET QUE copie de la présente résolution soit transmise à la M.R.C du Fjord-du-Saguenay.

6.3 Politique de soutien aux projets structurants 2021-2022 – demande :

C-2021-062

CONSIDÉRANT QUE le projet présenté, l'aménagement des parcs de la rue de l'Anse-aux-Foins et la rue Valin, fait suite au rapport présenté par la S.A.R.P.;

CONSIDÉRANT QU' il y a une somme disponible à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour la municipalité pour l'année 2021-2022;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE la demande de financement soit adressée à la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants 2021-2022;

ET QUE monsieur Jimmy Houde, directeur général et secrétaire trésorier, soit et est autorisé à signer tous les documents relatifs à la présente.

6.4 Contrat de déneigement, ministère des Transports du Québec, renouvellement

C-2021-063

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec nous offre d'exécuter le contrat relatif aux travaux de déneigement, déglacage, fourniture de matériaux de la rue Saguenay et 2^e voie d'accès à la municipalité sur une longueur pondérée de 1,161 kilomètre, et ce, pour une durée de trois (3) ans (rue de la Bernache au complet et rue Saguenay jusqu'au numéro civique 253) couvrant la période du 31 octobre au 7 avril inclusivement, pour un montant annuel de 9 600\$, taxes non incluses;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire exécuter lesdits travaux;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE monsieur Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents relatifs à ce dossier.

6.5 Association chasse et pêche Martin Pêcheur Inc., demande d'exemption de taxes

C-2021-064

CONSIDÉRANT QUE l'Association chasse et pêche Martin Pêcheur Inc., 100 chemin de la Zec Martin Valin, a présenté une demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes auprès de la Commission municipale;

CONSIDÉRANT QUE la Commission doit consulter la Municipalité pour connaître son opinion à l'égard de cette demande de reconnaissance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité estime qu'il serait inapproprié d'accorder cette demande;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence confirme à la Commission municipale du Québec qu'elle est en désaccord avec cette demande.

6.6 Plan d'action quinquennal, Fédération des villages-relais, adoption

C-2021-065

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des villages-relais est un organisme québécois ayant pour mission de promouvoir le concept de Village-relais et les initiatives des membres, d'assurer le suivi de la qualité des services offerts, de représenter l'ensemble des Villages-relais auprès du ministère des Transports et des organismes partenaires ainsi que de créer une dynamique de réseautage par des actions communes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Fulgence est accréditée village-relais depuis 2009;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2013-2018, en lien avec le programme de la Fédération des village-relais, est échu;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mis à jour son plan d'action;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a pris connaissance du nouveau plan d'action 2020-2025 et s'engage à respecter les engagements;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Nicolas Riverin Turcotte

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'ADOPTER le plan d'action 2020-2025, tel que présenté;

ET QUE copie de la résolution soit transmise à la Fédération des villages-relais.

6.7 Dons et commandites, MRC du Fjord-du-Saguenay, demande

C-2021-066

CONSIDÉRANT QU' une enveloppe de 2 000 \$ est disponible pour la Municipalité de Saint-Fulgence dans le cadre des demandes de dons et commandites;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Municipalité de Saint-Fulgence mandate la Société de développement de l'Anse-aux-Foins pour présenter une demande de subvention et assurer la coordination et la réalisation du Festival de la Bernache qui aura lieu en mai 2021.

7.- APPROBATION DES COMPTES :-

C-2021-067

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Robert Blackburn

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les comptes suivants soient approuvés et que le paiement en soit autorisé :

Achard Location,	47.26 \$
Achille Tremblay & Fils Ltée,	1 937.16 \$
Beaulieu Totale Sécurité,	695.60 \$
Béton Texturé Saguenay,	11 497.50 \$
Blackburn & Blackburn Inc.,	75.40 \$
Brassard Buro Inc.,	338.52 \$
CHEM Action inc.,	486.34 \$
Communications Télésignal Inc.,	342.18 \$
Construction Le Mur Porteur,	28 591.53 \$
Courrier Paroissial du Royaume Inc.,	436.90 \$
Le Cybernaute,	1 083.98 \$
Detekta Solutions,	546.13 \$
Dévicom,	428.56 \$
E. J. Turcotte Inc.,	3 288.00 \$
Électricité Grimard,	4 993.26 \$
Les Entreprises Danis Maltais,	74.73 \$
Entreprise Cyrille Tremblay,	2 650.13 \$
Eurofins Environnex,	880.42 \$
Excavation Clément Tremblay,	638.11 \$
Fédération québécoise des municipalités,	231.10 \$
Fédération des villages-relais du Québec,	1 081.00 \$
Ferme de l'Anse aux Foins Enr.,	910.60 \$
Financière Sun Life,	76.46 \$
Fonds de l'Information foncière sur le territoire,	40.00 \$
FQM Assurances,	3 646.05 \$
Garage Bergeron & Tremblay Inc.,	509.35 \$
Gaudreault, Saucier, Simard avocats,	321.93 \$
Guy Villeneuve Excavation,	3 184.81 \$
Imperium,	13.94 \$
Info Page,	117.68 \$
Isolation AFP,	4 484.03 \$
LCR Vêtements et chaussures Inc.,	2 366.45 \$
Les Consultants G. Riverin Inc.,	1 092.26 \$
Les Services D.B.,	807.84 \$
Macpek Inc.,	482.90 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay,	42 366.34 \$
NDA Notaire Jonquière Inc.,	1 394.00 \$
Orizon Mobile,	311.12 \$
Plomberie du Fjord,	63.64 \$
Pneu Mécanique AP,	193.71 \$
Pompe Saguenay,	1 420.69 \$
Les Produits sanitaires Lépine,	157.02 \$
Receveur général du Canada,	990.42 \$
Remorquage S.O.S. Saguenay Inc.,	137.11 \$
Super Sagamie Plus,	1 094.10 \$
Sanidro Inc.,	2 398.13 \$
Serrurier Y. C. Fillion Inc.,	251.11 \$
Société de Transport du Saguenay,	2 222.01 \$
Solugaz Propane,	960.07 \$
Soumec Industriel Inc.,	80.48 \$
SPI Sécurité Inc.,	88.53 \$
Toiture Trudel,	21 212.89 \$
Traction Chicoutimi,	163.95 \$
Veolia Water Technologies Canada,	1 009.04 \$
Ville de Saint-Honoré,	570.17 \$

FACTURES DÉJÀ PAYÉES

Hydro-Québec (02-03-2021),	7 246.73 \$
Fondaction (02-03-2021),	2 307.60 \$
Société canadienne des postes (02-03-2021),	115.23 \$
Syndicat des employés municipaux (02-03-2021),	317.76 \$
Les Entreprises Danis Maltais (03-03-2021),	1 644.68 \$
Les Entreprises Danis Maltais (03-03-2021),	24.29 \$
Ministre du revenu (03-03-2021),	12 153.77 \$
Receveur général du Canada (03-03-2021),	1 179.62 \$
Receveur général du Canada (03-03-2021),	3 157.40 \$
Financière Sun Life (04-03-2021),	3 730.78 \$
Desjardins Sécurité Financière (04-03-2021),	3 774.44 \$
Hydro-Québec (15-03-2021),	1 235.06 \$
Visa Desjardins (15-03-2021),	42.04 \$
Hydro-Québec (16-03-2021),	2 121.67 \$
Bell Mobilité (16-03-2021),	535.21 \$
Gestion Agricole Boréale (16-03-2021),	10 468.45 \$
Bell Canada (17-03-2021),	291.66 \$
Harvey Gérald, Girard Denise (09-03-2021),	37.05 \$
Innovagro Consultants (22-03-2021),	2 759.40 \$
Vidéotron Ltée (22-03-2021),	200.07 \$
Ministre des Finances du Québec (22-03-2021),	118.00 \$
Hydro-Québec (29-03-2021),	5 794.76 \$
Tremblay Raoul-André (29-03-2021),	263.78 \$

8.- COMPTE RENDU DES COMITÉS :-

Les membres du conseil municipal présents font un compte rendu via leur implication respective dans divers comités et organismes.

9.- VARIA :-

9.1 Café communautaire :-

C-2021-068

CONSIDÉRANT le projet de café communautaire au Centre multifonctionnel Michel-Simard;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de mise aux normes pour la cuisine sont nécessaires;

CONSIDÉRANT les subventions reçues, soit :

- Municipalité de Saint-Fulgence: **30 000 \$**
- 100 degrés : **15 000 \$**
- Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL) : **25 000 \$**

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Henri-Paul Côté

APPUYÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

D'AUTORISER les travaux de mise aux normes.

10.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC :-

Aucune question

11.- PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL, LE LUNDI 3 MAI 2021 :-

Monsieur le maire informe que la prochaine **séance ordinaire** du conseil se tiendra le **lundi 3 mai 2021** à 19 heures 30.

12.- LEVÉE DE LA SÉANCE :-

C-2021-069

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Dominique Baillargeon

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Jean Bolduc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE PROCÉDER à la levée de la séance à 20 h 13.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ :-

Je soussigné, Jimmy Houde, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses ci-haut décrites par le conseil de la Municipalité de Saint-Fulgence.

Maire

Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Gilbert Simard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JH/jl